

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 20 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept, le 20 janvier à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune de VAL SURAN, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Louis PARSUS, doyen des conseillers de la commune de VAL SURAN.

Date de convocation du Conseil Municipal :	16 janvier 2017
Affichage le :	06 février 2017
Nombre de membres en exercice : 42 Nombre de présents : 35	PRÉSENTS : Frédéric BRIDE, Jean-Louis BRIDE, Josiane CARRETIÉ, Michel BOUQUEROD, Thierry BARRON, Adrien BAVOUX, Jean-Luc BERNARD, Mickaël BERTARINI, Claude BONNE, Bernard BOUVARD, Marie-France BOUVIER, Gilbert BRUN, Jean-Dominique BUFFARD, Christian BUGNOD, Éric BULLE , Edwige CALLAMAND Gérard CARRAZ, Roland CHAPUIS, Guy DUCHENE, Cédric FAYE, Frédéric GIBAUD, Jean-Jacques IONI, André JENOUDÉ, Liliane LAZZAROTTO, Patrick LE LOUP, Thierry LEBRETON, Rosamund LOVE, Jean-François MARTY, Cédric NICOD, Louis PARSUS, Serge PIOTTON, Jacques POMIES, Valérie ROUX, Claude ROZ, Michel THIBAUT
Absents :	Jean-Louis CARRE,
Absents excusés :	Roger NICOLLET a donné procuration à Frédéric BRIDE Gérard POYET a donné procuration à Claude BONNE Sébastien TRASSAERT a donné procuration à Josiane CARRETIÉ Nathalie BARTELET, Roger BLANCHOUD et COILLARD Elisabeth
Secrétaire de séance :	ROZ Claude

La séance a été ouverte sous le Présidence de Monsieur PARSUS Louis, doyen de l'assemblée délibérante, qui après l'appel nominal de tous les membres du conseil municipal de la commune nouvelle de Val Suran, soit 42 conseillers.

Nombre de présents : 35 et constate que le quorum est ainsi atteint

Il est procédé au vote du maire de la commune nouvelle. Deux assesseurs, le plus jeune et le plus âgé sont désignés parmi les membres du Conseil pour constituer le bureau de vote :

- Jean-Jacques IONI
- André JENOUDÉ

ELECTION DU MAIRE :

Le Président, Monsieur PARSUS Louis, après avoir donné lecture des articles L2122-4, L 2122-7 et L 2122-8 du code général des collectivités territoriales a invité la Conseil à procéder à l'élection du Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L 2122-7 du code général des collectivités territoriales. L'article L 2122-1 dispose que « il y a, dans chaque commune, un Maire et un ou plusieurs Adjoints élus parmi les membres du Conseil Municipal ».

L'article L 2122-4 dispose que le Maire et les Adjoints sont élus par le Conseil Municipal parmi ses membres.

L'article L 2122-7 dispose que « le Maire et les Adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue ». Il ajoute que « si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ».

Monsieur PARSUS Louis demande alors s'il y a des candidats.

- Josiane CARRETIÉ propose sa candidature
- Frédéric BRIDE propose sa candidature

Monsieur PARSUS Louis enregistre la candidature de Josiane CARRETIÉ et de Frédéric BRIDE et invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence Jean-Jacques IONI, André JENOUDÉ, Claude BONNE.

Monsieur PARSUS Louis proclame les résultats :

Résultat du premier tour :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	38
A déduire (blanc, nul) :	01
Total des exprimés :	37
Majorité absolue :	19

Mme CARRETIÉ Josiane : 10 voix

Mr BRIDE Frédéric : 27 voix

Monsieur Mr BRIDE Frédéric ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire de VAL SURAN

Monsieur le Maire prend la présidence de la séance

OBJET :	Fixation du nombre d'Adjoints
	Délibération N° 01-2017-20-01

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de fixer à douze le nombre d'adjoints concernant la commune Val Suran. Et considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

DECIDE la création de 12 postes d'adjoints

ELECTION DU 1^{er} ADJOINT :

Monsieur le Maire propose Jean-Louis BRIDE et demande alors s'il y a d'autres candidats.

BRIDE Jean-Louis propose sa candidature, aucun autre candidat ne se présente

Monsieur le Maire enregistre la candidature de Jean-Louis BRIDE et invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence Jean-Jacques IONI, André JENOUDÉ, Claude BONNE.

Monsieur le Maire proclame les résultats :

Résultat du premier tour :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	38
---	----

A déduire (blanc, nul) :	17
Total des exprimés :	21
Majorité absolue :	11

M. BRIDE Jean-Louis:	17 voix
Mme CARRETIÉ Josiane :	2 voix
M. POMIES Jacques	1 voix
M.BAVOUX Adrien	1 voix

M. BRIDE Jean-Louis ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 1^{er} Adjoint de VAL SURAN et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 2^{ème} ADJOINT :

Monsieur le Maire propose Josiane CARRETIÉ et demande alors s'il y a d'autres candidats.

Josiane CARRETIÉ propose sa candidature, aucun autre candidat ne se présente

Monsieur le Maire enregistre la candidature de Josiane CARRETIÉ et invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence Jean-Jacques IONI, André JENOUDÉ, Claude BONNE.

Monsieur le Maire proclame les résultats :

Résultat du premier tour :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	38
A déduire (blanc, nul) :	07
Total des exprimés :	31
Majorité absolue :	16

Mme CARRETIÉ Josiane :	31 voix
------------------------	---------

Mme CARRETIÉ Josiane ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 2^{ème} Adjointe de VAL SURAN et a été immédiatement installée.

ELECTION DU 3^{ème} ADJOINT :

Monsieur le Maire propose Michel BOUQUEROD et demande alors s'il y a d'autres candidats.

Michel BOUQUEROD propose sa candidature, aucun autre candidat ne se présente

Monsieur le Maire enregistre la candidature de Michel BOUQUEROD et invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence Jean-Jacques IONI, André JENOUDÉ, Claude BONNE.

Monsieur le Maire proclame les résultats :

Résultat du premier tour :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	38
A déduire (blanc, nul) :	06
Total des exprimés :	32
Majorité absolue :	17

M. Michel BOUQUEROD :	32 voix
-----------------------	---------

M. Michel BOUQUEROD ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 3^{ème} Adjoint de VAL SURAN et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 4^{ème} ADJOINT :

Monsieur le Maire propose Claude BONNE et demande alors s'il y a d'autres candidats.

Claude BONNE propose sa candidature, aucun autre candidat ne se présente

Monsieur le Maire enregistre la candidature de Claude BONNE et invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence Jean-Jacques IONI, André JENOUEDET, et Louis PARSUS

Monsieur le Maire proclame les résultats :

Résultat du premier tour :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	38
A déduire (blanc, nul) :	13
Total des exprimés :	25
Majorité absolue :	13

M. Claude BONNE : 25 voix

M. Claude BONNE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 4^{ème} Adjoint de VAL SURAN et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 5^{ème} ADJOINT :

Monsieur le Maire propose Guy DUCHENE et demande alors s'il y a d'autres candidats.

Guy DUCHENE propose sa candidature, aucun autre candidat ne se présente

Monsieur le Maire enregistre la candidature de Guy DUCHENE et invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence Jean-Jacques IONI, André JENOUEDET, Claude BONNE

Monsieur le Maire proclame les résultats :

Résultat du premier tour :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	38
A déduire (blanc, nul) :	10
Total des exprimés :	28
Majorité absolue :	15

M. Guy DUCHENE : 28 voix

M. Guy DUCHENE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 5^{ème} Adjoint de VAL SURAN et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 6^{ème} ADJOINT :

Monsieur le Maire propose Louis PARSUS et demande alors s'il y a d'autres candidats.

Louis PARSUS propose sa candidature, aucun autre candidat ne se présente

Monsieur le Maire enregistre la candidature de Louis PARSUS et invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence Jean-Jacques IONI, André JENOUEDET, Claude BONNE

Monsieur le Maire proclame les résultats :

Résultat du premier tour :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	38
A déduire (blanc, nul) :	11
Total des exprimés :	27
Majorité absolue :	14

M. Louis PARSUS : 27 voix

M. Louis PARSUS ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 6^{ème} Adjoint de VAL SURAN et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 7^{ème} ADJOINT :

Monsieur le Maire propose Jacques POMIES et demande alors s'il y a d'autres candidats.

Jacques POMIES propose sa candidature, aucun autre candidat ne se présente

Monsieur le Maire enregistre la candidature de Jacques POMIES et invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence Jean-Jacques IONI, André JENOUEDET, Claude BONNE

Monsieur le Maire proclame les résultats :

Résultat du premier tour :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	38
A déduire (blanc, nul) :	06
Total des exprimés :	32
Majorité absolue :	17

M. Jacques POMIES : 32 voix

M. Jacques POMIES ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 7^{ème} Adjoint de VAL SURAN et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 8^{ème} ADJOINT :

Monsieur le Maire propose André JENOUEDET et demande alors s'il y a d'autres candidats.

André JENOUEDET propose sa candidature, aucun autre candidat ne se présente

Monsieur le Maire enregistre la candidature d'André JENOUEDET et invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence Jean-Jacques IONI, André JENOUEDET, Claude BONNE.

Monsieur le Maire proclame les résultats :

Résultat du premier tour :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	38
A déduire (blanc, nul) :	05
Total des exprimés :	33
Majorité absolue :	17

M. André JENOUEDET : 33 voix

M. André JENOUEDET ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 8^{ème} Adjoint de VAL SURAN et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 9^{ème} ADJOINT :

Monsieur le Maire propose Christian BUGNOD et demande alors s'il y a d'autres candidats.

Christian BUGNOD propose sa candidature, aucun autre candidat ne se présente
Monsieur le Maire enregistre la candidature de Christian BUGNOD et invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence Jean-Jacques IONI, André JENOUEDET, Claude BONNE

Monsieur le Maire proclame les résultats :

Résultat du premier tour :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	38
A déduire (blanc, nul) :	11
Total des exprimés :	27
Majorité absolue :	14

M. Christian BUGNOD : 26 voix

M. Gérard CARRAZ : 1 voix

M. Christian BUGNOD ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 9^{ème} Adjoint de VAL SURAN et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 10^{ème} ADJOINT :

Monsieur le Maire propose Marie-France BOUVIER et demande alors s'il y a d'autres candidats.

Marie-France BOUVIER propose sa candidature, aucun autre candidat ne se présente

Monsieur le Maire enregistre la candidature de Marie-France BOUVIER et invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence Jean-Jacques IONI, André JENOUEDET, Claude BONNE

Monsieur le Maire proclame les résultats :

Résultat du premier tour :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	38
A déduire (blanc, nul) :	11
Total des exprimés :	27
Majorité absolue :	14

Mme Marie-France BOUVIER : 27 voix

Mme Marie-France BOUVIER ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 10^{ème} Adjointe de VAL SURAN et a été immédiatement installée.

ELECTION DU 11^{ème} ADJOINT :

Monsieur le Maire propose Adrien BAVOUX et demande alors s'il y a d'autres candidats.

Adrien BAVOUX propose sa candidature, aucun autre candidat ne se présente

Monsieur le Maire enregistre la candidature d'Adrien BAVOUX et invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence Jean-Jacques IONI, André JENOUEDET, Claude BONNE

Monsieur le Maire proclame les résultats :

Résultat du premier tour :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	38
A déduire (blanc, nul) :	06
Total des exprimés :	32
Majorité absolue :	17

M. Adrien BAVOUX : 32 voix

M. Adrien BAVOUX ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 11^{ème} Adjoint de VAL SURAN et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 12^{ème} ADJOINT :

Monsieur le Maire propose Valérie ROUX et demande alors s'il y a d'autres candidats.

Valérie ROUX propose sa candidature, aucun autre candidat ne se présente

Monsieur le Maire enregistre la candidature de Valérie ROUX et invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence Jean-Jacques IONI, André JENOUDÉ, Claude BONNE.

Monsieur le Maire proclame les résultats :

Résultat du premier tour :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	38
A déduire (blanc, nul) :	06
Total des exprimés :	32
Majorité absolue :	17

Mme Valérie ROUX : 30 voix

Mme Rosamund Love : 01 voix

M. Cédric FAYE : 01 voix

Mme Valérie ROUX ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 12^{ème} Adjointe de VAL SURAN et a été immédiatement installée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Les délibérations sont consultables en Mairie, aux heures d'ouverture du Secrétariat, le mardi-mercredi-jeudi et samedi de 10 heures à 12 heures.